

Françoise Dufour, *De l'idéologie coloniale à celle du développement*

Laura Calabrese Steimberg

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1961>

DOI : [10.4000/praxematique.1961](https://doi.org/10.4000/praxematique.1961)

ISSN : 2111-5044

**Éditeur**

Presses universitaires de la Méditerranée

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2009

Pagination : 218-222

ISSN : 0765-4944

**Référence électronique**

Laura Calabrese Steimberg, « Françoise Dufour, *De l'idéologie coloniale à celle du développement* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 52 | 2009, mis en ligne le 04 juin 2014, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1961> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1961>

---

Françoise DUFOUR

**DE L'IDÉOLOGIE COLONIALE À CELLE DU DÉVELOPPEMENT**

L'Harmattan, 276 p.

L'objet de cet ouvrage est le discours « des relations de dominance coloniale et postcoloniale que la France a entretenues avec une partie du continent africain » (9). L'hypothèse principale est que l'idéologie coloniale s'est recomposée dans le discours contemporain du développement, ce qui pose la question théorique de la continuité ou discontinuité entre ces deux moments de discours. Le livre s'inscrit dans la veine d'une analyse du discours (A.D.) soucieuse d'observer les articulations entre langage et idéologie, en réhabilitant notamment un des concepts clé de l'A.D. historique, quelque peu oublié : celui de formation discursive, que l'auteure veut rendre à nouveau opérationnel. Le recours à ce concept réactive du coup celui d'idéologie, revendiqué par F. Dufour en dépit du risque qu'il comporte pour l'analyste, incapable de se positionner lui-même en dehors de tout positionnement idéologique. Ce risque est ouvertement assumé dans ce travail.

Le « langage du développement », ou encore « discours développementiste » (11) (débat, allocutions, rapports, entretiens, enquêtes, statistiques), est ici envisagé dans son rôle agissant, dans sa dimension pragmatique qui fait qu'il participe activement de cet état de fait qu'est la domination coloniale et son maintien dans le post- ou le néocolonialisme. De là naît le choix d'ancrer l'observation des idéologies dans les matérialités langagières, c'est-à-dire les marques du discours qui fonctionnent comme indices de points de vue, de prises de position, de subjectivité ou de représentations sociales : dénominations, déjà-dits, désinences verbales, marqueurs de subjectivité, etc.

L'idéologie coloniale est retracée à travers ses différents stades : la construction du discours colonial (fin du XVIII<sup>e</sup> et début du XIX<sup>e</sup>), la reconfiguration avec l'expansion coloniale (III<sup>e</sup> République) et la recomposition de la matrice discursive à partir des années 1950 dans le cadre des relations bilatérales, ensuite dans le cadre des relations multilatérales dans des programmes d'aide au développement. C'est donc du discours néocolonialiste que naît l'objet de cette recherche, perçu comme le produit d'une tradition coloniale bâtie sur une formation discursive qui a mutée au fil du temps.

Le premier chapitre constitue une mise au point du cadre théorique. La reconstruction du contexte de surgissement de l'A.D. permet de souligner ses enjeux originaux : l'observation et la description de l'idéologie, des mentalités, des pratiques sociales qui, toutes, prennent forme en discours. Ce programme initial de l'A.D., fortement lié à une vision elle-même idéologique du monde où prévalaient les rapports de force (et qui était la marque de fabrique de l'école française), a progressivement perdu de sa valeur, la *critical discourse analysis* ayant pris le relais de l'engagement politique. Cet engagement est ici réhabilité et assumé de façon ouverte, sans nier le positionnement idéologique propre au chercheur.

Le chapitre 2 aborde les relations de « dominance » entre la France et l'Afrique, relation paradoxale s'il en est puisqu'elle est prise entre le projet civilisateur et la raciologie, entre universalisme et relativisme (39). Le projet colonisateur n'a pu être mené sans l'idée de ce projet civilisateur, lequel repose à son tour sur l'idée de progrès, notion idéologique s'il en est. C'est ici que le discours révèle toute sa force pragmatique, car « si la domination s'exerce par des actes, des faits, des pratiques qui modifient la vie économique et sociale des populations assujetties », ces pratiques reposent à leur tour et sont légitimées par des discours. Et, de la même façon que les discours font le monde, ils conservent la mémoire des pratiques qu'ils ont contribué à construire. C'est donc dans le retraçage du fil interdiscursif — et non dans ce qu'il *dit* — que l'analyste trouve une cohérence entre le discours colonial et le discours du développement.

À partir de la décolonisation, le rôle de la France ne cesse d'être ambigu, car elle maintient sa présence dans les pays africains à travers l'aide au développement dans les domaines économique, politique et culturel. Dans les représentations contemporaines sur l'Afrique, l'idée de « développement » ne fait que reproduire l'idéologie coloniale liée à l'idée de progrès (50). Autour de ce terme s'étale une pléthore de désignants qui expriment la problématique de la dépendance politico-économique : *pays sous-développés*, *pays en voie de développement*, *tiers monde* et, implicitement, *Sud* (54). Les différents programmes de sens de ces dénominations participent de la mise en place d'un système de représentations bipolaire, qui oppose les peuples *sauvages/primitifs/arriérés*, etc. aux sociétés *civilisées*.

Le chapitre 3 analyse les modes de recomposition de la formation discursive coloniale dans le discours du développement, à travers le repérage d'« échos de mémoire » (74). Pour construire des observables, l'auteure fait appel aux concepts de dialogisme, d'interdiscours et de notion. Les deux premiers sont envisagés selon les options théoriques de l'école praxématique : alors que le dialogisme est une forme marquée de rapport à la parole d'autrui (par le biais de la négation, les temps verbaux ou le détournement, par exemple), l'interdiscours « n'apparaît que sous forme d'effets de mémoire » (69). Ce dernier est ainsi un phénomène moins repérable, plus diffus car il réside dans l'actualisation de sens stockés dans la mémoire sociale. Quant aux *notions*, concept emprunté à A. Culioli, il s'agit de représentations non conscientes qui organisent le monde phénoménal et qui n'émergent qu'en discours. L'auteure le met en rapport avec le concept de *prédiscours* de M.-A. Paveau, qui désigne également des représentations, des savoirs et des connaissances, pas spécialement linguistiques mais qui orientent toutes nos productions langagières.

Ces concepts permettent de retracer les discours qui sous-tendent une dénomination telle que *pays les moins avancés*, qui fait appel au paradigme du progrès qui avait légitimé les pratiques coloniales. Le terme *développement* lui-même étant porteur de programmes de sens liés au colonialisme, il constitue une « impasse lexicale » (76) pour un locuteur qui voudrait y échapper. La dénomination *pays en voie de développement* révèle par ailleurs son appartenance à la formation discursive coloniale en ce qu'elle maintient le rapport Autre/Même présent dans les dénominations de personnes. La voie du développement s'avère ainsi être celle du progrès, dictée depuis le pôle dominant, même si la recomposition discursive permet maintenant d'atteindre idéalement le domaine notionnel du progrès (puisque ces pays sont *en voie* de développement).

Le chapitre 4 aborde la matrice discursive coloniale, notamment à partir des modalités de construction de l'Autre qui se constituent déjà au XVIII<sup>e</sup> dans les relations de voyage, les discours des Lumières et les discours des naturalistes-anthropologues. Dans les récits de voyage, la perception du monde nouveau est ponctuée par le constat de la différence, la stéréotypie et l'écart culturel, qui met la nouveauté en position d'altérité. Ce domaine notionnel se dessine notamment à travers

des catégorisations de l'Autre (*peuplades sauvages, société grossière, premières nations connues*) et du Même (*peuple plus éclairé, peuples policés, peuples actuels de l'Europe*) (107). Avec une grande force performative, ces actes de nomination « découpent le monde en deux grandes catégories » (*ibid.*), qui ne sont cependant pas étanches puisque le propre du progrès humain est de se rapprocher de l'état de civilisation. Ce discours est ainsi bâti sur une contradiction fondamentale, qui correspond au « positionnement ambigu de l'idéologie des Lumières au sujet du droit naturel [...] qui prône l'égalité pour tous les hommes, mais qui la conçoit à son image et qui colonise » (108).

Le chapitre 5 analyse les nombreuses injonctions relatives à l'expansion coloniale, appuyées sur des arguments tels que le rang de la France, son appartenance au groupe des races supérieures ou encore son rôle civilisateur. Elles révèlent à quel point ces causes desservent un argument économique : le commerce comme vecteur de civilisation devient un topos des discours coloniaux, mais il s'appuie en effet sur une stéréotypie bien ancrée discursivement des « races noires » (réfractaires au progrès, paresseuses, au stade de l'enfance, etc.).

Au fur et à mesure que le système mondial se recompose, ces topos disparaissent du discours politique. Or, selon l'hypothèse présentée au début de l'ouvrage, la matrice discursive demeure sous d'autres formes. Le chapitre 6 pose ainsi la question de savoir s'il s'agit « d'une recombinaison ou bien de l'ébauche d'un nouvel ordre du discours ? » (181). Or depuis le début de l'ouvrage, tout semble confirmer la première hypothèse. Mais à un monde nouveau correspondent de nouvelles dénominations, qui ne sont pourtant que le produit d'un « recyclage des formes anciennes » (197). Ainsi, écrit Dufour, les formes *développement* et *coopération* « sont reformulées par des caractérisants anciens empreints de mémoire discursive coloniale » (*ibid.*).

Le chapitre 7 avance l'hypothèse que « la notion de *développement* remplace et recompose celle de *civilisation* [...] dans les discours post-coloniaux, le nom *développement* devient le terme opérateur des discours, porteur du prédicat notionnel qui inclut dans son champ les valeurs de paix, de sécurité, de prospérité » (231). Si le lecteur reste un peu sur sa faim en ce qui concerne cette dernière démonstration, et aurait souhaité lire plus d'exemples issus du corpus sur le développement (puisque c'est l'analyse du corpus colonial qui prédomine), il est certain que la seule formulation de l'hypothèse enrichit nos grilles de

lecture des discours coloniaux (dont nous constatons à l'heure actuelle la persistance) et des interactions qu'il entretient avec d'autres discours contemporains, notamment en regard de ce qui peut être dit dans l'espace social.

Tenant compte de l'actualité du discours postcolonial, de la survivance du discours colonial (*i.e.* le discours prononcé à Dakar par Nicola Sarkozy) et du surgissement de nouveaux contre-discours (altermondialiste, non gouvernemental, du commerce juste ou encore discours tiermondiste), nous pouvons penser que le vœu de l'auteure de voir cet ouvrage nourrir des analyses variées en viendra à se concrétiser.

Laura CALABRESE STEIMBERG  
Université Libre de Bruxelles